



Published on *Parmain, Site officiel* (<http://www.ville-parmain.fr>)

[Accueil](#) > Vélo : la sécurité de votre enfant



A la tombée de la nuit, votre enfant est peu visible... Trop de cyclistes roulent de nuit sans éclairage. D'abord et surtout ÊTRE VU, c'est vital pour leur sécurité !

A partir du 22 mars 2017, le port d'un casque certifié est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

10 conseils avant de prendre le vélo :

1. Je prends soin de mon vélo et vérifie qu'il est en bon état : (freins, éclairage, klaxon, pneus...),
2. Je mets mon casque à vélo, même pour les petits trajets,
3. J'utilise la piste cyclable s'il y en a une et je ne roule pas sur les trottoirs,
4. Je respecte le code de la route : je m'arrête au stop, au feu rouge, je ne prends pas les sens interdits,
5. Je ne roule pas trop près des voitures, car une portière pourrait être ouverte à tout moment,
6. Lorsque je roule avec mes copains, on se suit les uns derrière les autres,
7. Je tends le bras à gauche et à droite lorsque je veux tourner,
8. J'allume mes phares dès la tombée de la nuit,
9. Je ne roule pas trop vite,
10. La nuit je porte des vêtements clairs et /ou un brassard fluorescent.

Source URL: <http://www.ville-parmain.fr/article/velo-la-securite-de-votre-enfant>